

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Alerte au smog dans la région métropolitaine de Québec

**Québec, le 7 septembre 2007.** - Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs signale une détérioration de la qualité de l'air dans la région métropolitaine de Québec.

La population en général ne devrait pas ressentir d'effets significatifs sur sa santé avec les concentrations observées. Par contre, les personnes les plus vulnérables, comme les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de problèmes respiratoires ou cardiaques pourraient être affectées. Même si les connaissances sur les effets du smog sur l'enfant à naître sont actuellement peu abondantes, les femmes enceintes doivent être considérées à risque.

Conséquemment, la Direction régionale de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale formule les recommandations suivantes :

1. Pour les personnes vulnérables, particulièrement les enfants souffrant d'asthme, éviter les exercices violents à l'extérieur, particulièrement entre 10 h et 16 h où le niveau d'ozone est le plus élevé.
2. Pour la population en général, utiliser des moyens de transport moins polluants, comme la marche, l'autobus, le covoiturage et le vélo.

Les personnes désirant des renseignements supplémentaires sur les aspects du smog touchant la santé peuvent s'adresser à Info-Santé au 648-2626 ou au 1-800-718-4636.

Le smog est surtout constitué d'ozone et de particules fines. L'ozone est le produit d'une réaction des rayons ultraviolets du soleil avec des oxydes d'azote et des hydrocarbures émis par des véhicules motorisés et des sources industrielles. Soixante-cinq pour cent de ces polluants qui flottent au-dessus de la région de la Capitale-Nationale sont d'origine locale. De même, les principales sources de particules fines sont les véhicules moteurs et certains procédés industriels.

Les sites web suivants offrent des informations additionnelles sur le smog :

[http://www.qc.ec.gc.ca/atmos/smog/estival\\_f.html](http://www.qc.ec.gc.ca/atmos/smog/estival_f.html)

<http://www.iqa.menv.gouv.qc.ca/contenu/index.asp>

<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?smog>

- 30 -

Sources : Pierre Lafleur  
Affaires publiques  
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale  
Tél. : (418) 525-1452